

Heures d'ouverture du bureau municipal
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Courriel : admin@notredamedesneiges.qc.ca
Site WEB : www.notredamedesneiges.qc.ca



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges
4, rue St-Jean-Baptiste, Rivière-Trois-Pistoles (QC) G0L 2E0
Tél. : (418) 851-3009 Fax : 418-851-3169
Année 18, Numéro 7 OCTOBRE 2020

CHANGEMENT D'HEURE / À VOS AVERTISSEURS !

L'avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour sauver des vies en cas d'incendie, particulièrement s'il se déclare la nuit, à notre insu. Il faut régulièrement vérifier son fonctionnement et remplacer sa pile. Les moments les plus propices pour le remplacement de la pile sont au printemps et à l'automne, lors du changement d'heure. Ainsi, le **dimanche 1^{er} novembre**, nous vous invitons à profiter de cette occasion. La réglementation municipale oblige son installation, son entretien ainsi que son bon état de fonctionnement. Il s'agit d'un élément essentiel à votre sécurité et celle de votre famille. L'installation d'un avertisseur de fumée s'effectue à tous les étages incluant le sous-sol et son remplacement est prévu au moins tous les dix ans par un neuf. L'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone est exigée pour tout propriétaire d'un logement rattaché à un garage ou doté d'un chauffage au combustible. Le détecteur est installé, utilisé et entretenu selon les directives du fabricant. Son remplacement est prévu au moins tous les sept ans par un neuf.



OSBL

Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs Québec

Le service de l'éducation des adultes offre GRATUITEMENT à la population des Basques la formation.

INFORMATIQUE DÉBUTANT / INTERMÉDIAIRE

Début : 13 octobre 2020
Lieu : Trois-Pistoles
Enseignant : Sébastien Rioux

INSCRIPTION
418 863-7720 #2249

CENTRE PRÉVENTION SUICIDE DU KRTB

Nous sommes à l'écoute de vos besoins en intervention

NOTRE MISSION

Contribuer à répondre aux besoins de la population du KRTB concernant la problématique du suicide, le tout en intervenant prioritairement auprès de toutes personnes qui sont touchées de proche ou de loin par le suicide.

NOS SERVICES

- Sensibilisation et formations sur mesure
- Support clinique aux intervenants du milieu
- Programme de formation Agir en sentinelle pour la prévention du suicide
- Programmes de postvention en milieu scolaire et en milieu de travail

POUR NOUS JOINDRE

- Soutien téléphonique
- Rencontre individuelle
- Groupe d'entraide pour personnes endeuillées par suicide

Téléphone : 418-862-9658
Courriel : info@cpsdukrbt.org
Site internet : <http://www.cpsdukrbt.org/>
Instagram: @cpsdukrbt

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL- 13 OCTOBRE

La prochaine séance du conseil du 13 octobre se tiendra devant un public restreint. En effet, afin de respecter les consignes de la santé publique, nous pourrions accueillir que huit (8) personnes à chacune de ses séances. De plus, pour y participer, il est indispensable de réserver votre place auprès du directeur général au 418-851-3009, poste 2 ou à dq@notredamedesneiges.qc.ca. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès aux citoyens n'ayant pas réservé.

Prenez note qu'à compter du 14 octobre, les séances du conseil se tiendront à huis clos, et ce, jusqu'à avis contraire. Noter que les séances seront enregistrées et mises sur le site Internet de la municipalité dans les jours qui suivront. Vos questions au conseil municipal devront être acheminées par courriel 24 heures à l'avance à l'adresse suivante : dg@notredamedesneiges.qc.ca

BUREAU MUNICIPAL, OUVERTURE PARTIELLE – SUR RENDEZ-VOUS

Nous sommes heureux de vous informer d'une réouverture partielle des bureaux municipaux depuis le lundi 8 septembre. Cette accessibilité des bureaux de la municipalité est possible sur rendez-vous seulement, veuillez nous contacter pour signifier votre visite.

Bien que les bureaux soient partiellement ouverts, la Municipalité favorise dans la mesure du possible, une prestation de services à distance et encourage ses citoyens à continuer d'utiliser les services en ligne, les appels téléphoniques et les courriels pour communiquer avec l'administration municipale.

4^E VERSEMENT DE TAXES / 21 OCTOBRE 2020

Il vous est possible de procéder à votre 4^e versement de taxes municipales, en ligne via AccèsD, au comptoir d'une institution financière ou par la poste, avant le 21 octobre 2020. Pour les paiements électroniques, n'oubliez pas de vérifier si vous avez le bon numéro de matricule.

FERMETURE DES VALVES

Selon l'article 6 du règlement no 446, afin de couvrir les coûts supplémentaires engendrés par la fermeture des entrées de service, il est par le présent règlement exigé à chaque fois qu'un propriétaire d'habitation saisonnière en fait la demande un tarif d'un montant de 35 \$ en semaine. Prendre note que lorsqu'il y a facturation, celle-ci est transmise au propriétaire et qu'elle est assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble en raison duquel elle est due.

Cependant, noter qu'aucune charge ne s'applique lorsque la fermeture des entrées de service des résidences saisonnières est effectuée aux dates suivantes : 26-27-28-29 et 30 octobre 2020. Si cela n'est pas déjà fait, nous vous demandons de bien vouloir retourner votre formulaire rempli. Ce formulaire est disponible à l'adresse suivante : <http://www.notredamedesneiges.qc.ca/wp-content/uploads/2019/04/OuvertureValveFormulaire2019.pdf>

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE AU 15 MAI

Un abri d'auto temporaire peut s'avérer une solution intéressante pour ceux qui ne veulent pas sortir la souffleuse, la pelle et le balai à neige trop souvent. Ainsi, l'installation d'un abri hivernal est autorisée du 1^{er} octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante dans la cour avant, les cours latérales et la cour arrière d'un emplacement en respectant toutes les conditions du règlement n° 190 de zonage pouvant être consulté au <http://www.notredamedesneiges.qc.ca/wp-content/uploads/2018/09/Règlement-190-de-zonage-refondu.pdf> à l'article 5.4.2.5 page 58.

Projet ambassadeurs



C'est quoi le projet ambassadeurs de la Maison de la Famille des Basques ?

L'objectif est de créer un comité de **parents** dans chaque municipalité des Basques, afin d'organiser une **activité familiale** dans tous les villages de la MRC et qui se tiendra **d'ici juin 2021** !

Nous sommes à la recherche de mamans, de papas, d'élu.es, d'employé.es municipal, d'éducatrice.s afin de créer un **comité d'ambassadeurs**, au coeur de ton village !

C'est ta chance de t'impliquer dans ta **communauté** et de participer à l'organisation d'une activité à votre image !

Pour plus d'informations, contacte-moi : Karine Roussel
projetmdfbasques@outlook.com
418-851-2662 poste 303

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE 2^E ANNÉE

Est par les présentes donné par la soussignée, adjointe au directeur général et greffière de la susdite municipalité, que :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2020, 2021 et 2022 de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2020;

Que pour l'exercice financier 2021 du rôle d'évaluation foncière 2020, 2021 et 2022 de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 256 de la M.R.C. des Basques, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 256 sont disponibles au bureau de la M.R.C des Basques au 400-2, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles G0L 4K0 ou à l'adresse suivante : https://www.tourismelesbasques.com/wp-content/uploads/2017/02/Demande-de-R%C3%A9vision_Original_3-Pages_Auto_2015-03-16-.pdf

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli au bureau de la M.R.C. Les Basques située au 400-2, rue Jean-Rioux Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0 ou par son envoi par courrier recommandé à l'attention du Secrétaire de la M.R.C. des Basques;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Notre-Dame-des-Neiges, ce 15^e jour du mois de septembre deux mille vingt par Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière

AVIS DE CONFORMITÉ DE LA MRC LES BASQUES – RÈGLEMENTS NOS 449 & 451

Le 19 juin 2020, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges a reçu les certificats de conformité à l'égard du « Règlement n° 449 modifiant le règlement n° 179 du Plan d'urbanisme et du « Règlement n° 451 modifiant le règlement n° 190 de zonage. En conséquence, ces règlements sont réputés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement ».

Lesdits règlements peuvent être consultés en ligne sur le site web au <http://www.notredamedesneiges.qc.ca/affaires-municipales/conseilmunicipal/reglements/>. Noter que les affichages publics ont été faits le 7 juillet 2020 par madame Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière.

RINÇAGE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Veillez prendre note que nous effectuerons le rinçage unidirectionnel du réseau de distribution d'eau potable du **06 au 09 octobre prochain**. Ces travaux sont nécessaires afin d'assurer la qualité de l'eau potable distribuée. Au cours de cette opération, il pourrait y avoir des baisses de pression et l'eau pourrait devenir brouillée ou colorée à certain moment. **Il est recommandé de ne pas faire de lessive, car l'eau brouillée ou colorée pourrait endommager vos vêtements.** Il est donc préférable d'effectuer votre lessive en soirée pour cette période. Si l'eau devient brouillée ou colorée à la suite des travaux, veuillez laisser l'eau couler de vos robinets pendant quinze (15) minutes ou jusqu'à ce qu'elle redevienne clair. **Notez que l'eau demeure potable pour la consommation durant toute l'opération de rinçage.**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter M. Sébastien Pelletier, contremaître aux travaux publics au 418-851-6622.

MOT DU MAIRE

Il est difficile de croire que nous en sommes déjà à l'automne! Tout va trop vite et un fait est, on manque de temps pour faire ce que l'on avait prévu, il n'y a pas si longtemps...au printemps. Depuis notre dernier échange, il s'en est passé des choses et votre équipe municipale s'est investie à garder le fort! Parmi les grandes nouvelles, l'arrivée de notre nouveau contremaître à la voirie Sébastien Pelletier. Il lui aura fallu peu de temps pour s'intégrer à l'équipe et faire corps avec elle. Comme tous, il est axé sur le service au citoyen et s'assure d'améliorer l'efficacité de notre équipe. Longue vie avec nous Sébastien. Nous sommes également à pourvoir le poste au service d'urbanisme. Même si l'essentiel est assuré, le nombre d'entre vous qui avez des projets est en forte croissance ce qui en soit est une bonne nouvelle. Cependant, il vous faut être résilient et accepter que malgré tous nos efforts qu'il y ait malheureusement un plus long délai pour répondre à vos demandes. Nous en sommes au troisième concours et le tout s'annonce positif!

Nous venons tout juste de rouvrir partiellement l'accès au bureau municipal sur rendez-vous. Mais les dernières nouvelles n'annoncent rien de bien encourageant. Comme vous, nous allons attendre les directives de la Santé publique avant de changer le cap. N'oubliez pas que vous pouvez écouter les séances du Conseil municipal en allant sur le site web de la Municipalité. Au moment d'écrire ces lignes, nous acceptons huit citoyens, sur réservation au préalable, pour assister et participer aux séances du Conseil.

Avant de parler d'avenir, je vous exprime ma fierté pour tous les commentaires sur notre parc à la Grève-Morency. Ensemble, il faut encore une fois le reconnaître que notre communauté a fait un très bon choix d'investir sur ce site, merci à tous les pionniers qui ont travaillé à l'amélioration du site. Vous aurez remarqué également une nouvelle acquisition à la Halte routière, soit le panneau d'affichage numérique. C'est une acquisition pour un service direct et immédiat pour nos citoyens d'abord mais également pour la population en général. Les informations affichées croîtront à l'usage.

Enfin, il n'est pas certain que nous aurons un temps des fêtes normal, mais comme toujours nous saurons bien faire les choses. J'ai pleine confiance en notre capacité collective de s'adapter à ce qui nous sera demandé par les autorités provinciales le temps venu. Les travaux d'automne sont déjà entrepris en ce que nous sommes à nous préparer pour la saison suivante!

TERRAIN RÉCRÉATIF DE LA GRÈVE-MORENCY ET SES PLATES-BANDES FLEURIES

Êtes-vous passé dernièrement au terrain récréatif de la Grève-Morency ? Si non, il vous faudra le faire afin de profiter des sentiers de marche, jeu de pétanque et du terrain de volley-ball de plage qui vous y attendent. De plus, des magnifiques plates-bandes hautes en couleur agrémentent les lieux. L'entretien et les soins régulier apportés à celles-ci par monsieur Alin Rioux, jardinier, montrent bien l'attention minutieuse qu'il y apporte. Alors, n'hésitez pas d'y faire un arrêt, et, laissez-vous séduire à partir de la berge par la magnifique vue qu'il y a sur l'île aux Basques et les couchers de soleil, et surtout profitez de ce bel automne au terrain récréatif de la Grève-Morency.



FERMETURE ÉCOCENTRE DES BASQUES

L'Écocentre des Basques fermera le **14 novembre 2020** pour la période hivernale.

La municipalité vous rappelle que vous devez acheminer vos sacs de feuilles mortes, branches, résidus de jardins, à l'Écocentre.



Les heures d'ouverture sont de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 les mercredis, jeudis, vendredis et samedis 2, route à cœur, Notre-Dames-des-Neiges, 418-851-1366.

www.recuperationdesbasques.com